



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

conseils d'administration

Question écrite n° 103277

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le faible pourcentage de femmes au pouvoir dans les grandes entreprises européennes. Les femmes n'occupent que 8,5 % des sièges des conseils d'administration des 300 plus grandes entreprises européennes, avec seulement 4 présidentes et 3 responsables opérationnelles, selon une étude récente du réseau européen féminin European Professional Women's Network (European PWN). Au total, seuls 385 des 4 535 administrateurs recensés sont des femmes. La France n'arrive qu'en 8^e position avec 7,6 % de femmes dans les conseils d'administration, derrière l'Irlande (8,1 %), l'Autriche (9,5 %) et le Royaume-Uni (11,4 %). L'évolution reste minime, le pourcentage de sièges tenus par des femmes en France étant passé de 6,5 % en 2004 à 7,6 % en 2005, une progression jugée insuffisante par Europea WN. Seuls les pays scandinaves, largement en tête du classement, leur accordent une place moins marginale, et continuent d'accroître leur représentation : la Norvège, déjà en tête en 2004, en compte 28,8 %, suivi de la Suède (22,8 %), la Finlande (20 %) et le Danemark (17,9 %). En queue de peloton figurent la Belgique avec 5,8 % de femmes dans les conseils, suivi de l'Italie (1,9 %) et du Portugal (0 %). Les femmes ne sont pas en position de pouvoir, souligne l'étude. Dans les 300 entreprises sondées, 6 femmes figurent dans des postes-clés. En 2005, la Norvège a voté une loi qui impose aux entreprises un quota de 40 % de femmes dans leur conseil d'administration. En conséquence, il lui demande de lui faire connaître sa position sur le retard de la France par rapport à d'autres pays européens et quelles mesures incitatives pourraient être mises en place pour favoriser l'accès des femmes au sein des grandes entreprises européennes.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103277

Rubrique : Sociétés

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 septembre 2006, page 9269